

R^{me} P. Albert LEPIDI O. P.

Maître du Sacré Palais

EXPLICATION DOGMATIQUE

SUR LE

Culte du Cœur Eucharistique de Jésus.

NOUVELLE ÉDITION

par le R. P. Edouard HUGON O. P.

Maître en théologie

Professeur de dogme au collège pontifical « Angélique » de Rome

Membre de l'Académie Romaine de Saint-Thomas d'Aquin.



PARIS-VI°

P. TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

1926

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2020.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

EXPLICATION DOGMATIQUE
SUR LE
CULTE DU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS

NIHIL OBSTAT :

Romae, 24 Februarii 1926.

Fr. SADC SZABÓ, O. P., S. Th. Mag.

Fr. REGINALDUS GARRIGOU-LAGRANGE, O. P., S. Th. Mag.

IMPRIMATUR :

Fr. SERAPIUS TAMAYO, O. P.,

Vicarius Generalis Ord. Praed.

IMPRIMATUR :

Parisiis, 4^o Martii 1926.

E. THOMAS,

V. G.

PRÉFACE

La mémoire du P. Lepidi reste toujours en bénédiction. On vénère en lui, non pas seulement le philosophe et le théologien, mais aussi l'ascète uni à Dieu, qui rechercha en toutes choses la gloire de Notre-Seigneur et travailla spécialement au triomphe du Cœur Eucharistique.

Nous avons été chargé d'éditer une petite étude théologique publiée à Rome en 1905, sans nom d'auteur, et qui est l'œuvre du Maître du Sacré Palais.

Pour en montrer tout de suite la portée, nous exposerons brièvement en quoi consiste cette dévotion telle que l'Eglise l'a comprise, recommandée et approuvée.

Elle considère, non pas précisément le Cœur de Jésus dans son état eucharistique, mais le Cœur inspirateur de l'Eucharistie, c'est-à-dire qui a poussé le Sauveur à instituer l'Eucharistie, à nous donner l'Eucharistie jusqu'à la fin des siècles. Ce n'est point une dévotion différant en substance de la dévotion au Sacré-Cœur, mais

un aspect nouveau, un point de vue spécial, très utile pour notre piété.

Dans la dévotion au Sacré-Cœur, l'objet c'est le cœur dans sa double signification, c'est-à-dire le cœur de chair réel et physique, symbole de l'amour, et le cœur figuré, l'amour, en tant qu'ils sont unis et ne forment qu'un seul objet intégral ; ici également, l'objet c'est à la fois le cœur physique, symbole de l'amour qui inspire l'Eucharistie, et cet amour inspirateur, en tant qu'ils constituent un seul tout indivisible.

Dans la dévotion au Sacré-Cœur, le motif c'est d'une part, l'excellence du cœur physique, qui est une partie du Verbe incarné et, par cela même, adorable, et, d'autre part et tout spécialement, l'excellence de la charité dans ce Verbe fait chair ; ici également, le motif c'est l'excellence du même cœur, symbole de l'amour inspirateur de l'Eucharistie, et l'excellence de cet amour. Dans la dévotion en général au Sacré-Cœur, le terme définitif c'est Notre-Seigneur lui-même tout aimant et tout aimable, c'est-à-dire la personne du Verbe qui se manifeste dans l'amour et dans le cœur, symbole de l'amour, car le cœur signifie et résume la personne et c'est à celle-ci que se termine le culte ; dans la dévotion au Cœur Eucharistique, c'est la même personne, Jésus lui-même tout aimant et tout aimable, sous un aspect tout spécial, c'est-à-dire Jésus qui conçoit l'Eucharistie, réalise l'Eucha-

ristie et nous la donne jusqu'à la consommation des temps.

La pieuse invocation : « Cœur Eucharistique de Jésus, ayez pitié de nous » peut se traduire en cette paraphrase théologique : « Jésus, Verbe incarné, par votre cœur de chair, symbole de l'amour, qui vous a poussé à instituer l'Eucharistie, et par ce même amour inspirateur de l'Eucharistie et symbolisé dans votre cœur de chair, ayez pitié de nous. »

Nous adorons donc le cœur de chair et l'amour qu'il symbolise, non pas séparément mais dans le Tout subsistant qui est la personne du Verbe incarné.

Ces rapides explications permettront au lecteur d'apprécier et de goûter la solide et savoureuse doctrine du P. Lepidi.

Il convient de publier à la fois le texte latin et le texte français, qui sont bien l'un et l'autre l'œuvre du pieux Dominicain.

Nous ajoutons quelques notes relatives à l'origine et au développement de cette dévotion. L'opuscule, en faisant mieux connaître le Cœur Eucharistique, contribuera aussi au règne béni du Christ, et aidera à faire aimer cette royauté universelle que le Souverain Pontife Pie XI vient de proclamer avec tant de solennité.

Rome, Angelico.

Fr. Edouard HUGON, O. P.

TEXTE LATIN DU P. LEPIDI

Nata est in Gallia, aliquot abhinc annis devotio sub titulo : « SS. Cordis Iesu Eucharistici », iam pluries a S. Sede Apostolicis litteris approbata, ac per Galliae regiones, benedicente Domino, latissime diffusa et propagata.

Tria de hac devotione hic debent quaeri :
1° Quomodo in veritate dogmatis ipsa innitatur.
2° Quomodo a devotionibus, quae sunt affines, seipsa distinguatur. 3° Quomodo ad pietatem fidelium nutriendam et fovendam ipsa plurimum conferat.

CAPUT PRIMUM

QUOMODO DEVOTIO SUB TITULO « SS. CORDIS JESU
EUCCHARISTICI » IN VERITATE DOGMATIS INNITATUR.

I. Christo Domino debetur cultus latria.

Cultus latria significat honorem supremum, qui Deo tantum debetur. — Terminus, cui honor exhibetur, est divina persona : causa vero, seu motivum honoris, est excellentia divina.

Iamvero, Christus Dominus est persona divina, et divinam habet excellentiam. Ergo Christo Domino cultus latria debetur. Hinc Scriptura : « *Omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem* » (IOAN. V. 23).

II. Humanitas Christi, quatenus hypostatice est Verbo Dei unita, et ipsa adorari debet cultu latria.

Etenim res, in qua vere est et recognoscitur Esse divinum, adorari debet cultu latria. Atqui

in humanitate Christi, quatenus unita Verbo Dei, vere est et recognoscitur Esse divinum, Esse nimirum Verbi Dei. Ergo debet adorari cultu latriae.

Quare Paulus loquens de honore exhibendo Christo, non discernens in Ipso divinam inter et humanam naturam, totum Christum, Deum et hominem, adorandum esse iubet : « *In nomine Iesu omne genu flectatur, caelestium, terrestrium et infernorum* » (ad Philip. II, 10). « Etsi namque, ait S. Athanasius ad Adelphum, ipsa caro seorsum spectata, pars sit rerum creatarum ; attamen facta est corpus Dei. Neque vero huiusmodi corpus a Verbo dividentes adoramus ; neque cum Verbum volumus adorare, ipsum a carne removemus ».

III. *Pari ratione cultu latriae adoratur, quidquid in Christo est Verbo Dei hypostatice coniunctum : corpus, anima, singula membra corporis, singulae potentiae, singuli actus animae.*

Etenim haec sunt Verbi Incarnati et Esse Verbi Incarnati subsistit in ipsis. Unde qui Verbum Incarnatum adorat, et has partes adoret necesse est ; et, cum singulas has partes adorat, in illis Verbum Incarnatum adoret oportet.

Et sane, quando Ecclesia approbat cultum quinque vulnerum, cultum SS. Cordis Iesu Christi, hoc sensu, intendit approbare quia scilicet fi-

deles Cor Iesu, quinque vulnera adorando, non adorant cum separatione, cum praecisione a divinitate, sed adorant vulnera, Cor Iesu Christi, ut vulnera nempe et cor personae Verbi, cui sunt inseparabiliter unita, ad eum modum, quo exsanguis corpus Christi in triduo, sine separatione, aut praecisione a divinitate fuit in sepulchro adorabile. (Bulla Pii VI, *Auctorem fidei*).

IV. *Modus, quo humanitas Christi et partes eius adorantur, non est idem cum modo quo adoratur Verbum Dei.*

Potest aliquid adorari *primario* vel *secundario*, *per se* vel *per aliud*.

Primario dicitur adorari persona. Persona enim est cui exhibetur adoratio, quae proinde actum adorandi passive terminat.

Secundario autem dicitur adorari, quidquid personae adoratae est coniunctum, ratione conjunctionis cum ipsa.

Dicitur adorari *per se*, quod ratione propriae excellentiae adoratur; *per aliud* vero, quod ratione excellentiae alterius adoratur.

His positis, quando Christus colitur, Persona Verbi adoratur *primario*; est enim Ipsa quae actum adorandi passive terminat. Adoratur quoque *per se*; quia ratione suae divinae excellentiae adoratur.

Humanitas autem Christi et partes eius adoran-

tur cultu latriae *secundario*; quoniam cultus latriae exhibetur non ipsis, sed personae Verbi cui humanitas et partes humanitatis sunt conjunctae. Adorantur item *per aliud*; nam latreutica adoratio tribuitur eis ratione non excellentiae propriae, sed divinae excellentiae, quae essentialiter est propria aeterni Verbi (1).

Quando ergo dicitur anima, vel corpus Christi, manus, pedes, latus, cor eius, adorari latreutice, id dicitur non quasi hae partes primario, secundum se adorarentur, et absolverent actum adorationis, sed quia in his partibus adoratur totum, Verbum scilicet Incarnatum. Transit igitur adoratio latriae per ipsas et sistit in Verbo Incarnato.

V. *Cultus SS. Cordis Iesu Eucharistici in veritate dogmatis innititur.*

Nam uti ex dictis colligitur, quando Cor Eucharisticum Jesu adoratur, Cor carneum Jesu adoratur non ab humanitate, non a divinitate Christi seorsum; sed cor carneum Verbi Incarnati, una cum Verbo incarnato adoratur.

(1) Quo plentius innotescat haec doctrina, brevis explicatio adjungitur: Id quod adoratur in Christo est totum subsistens, nempe suppositum divinum et quidquid est in ipso adoratur in ipso; motivum autem adorandi est divinitas, cui humanitas hypostatice conjugitur. Quocirca divinitas adoratur *in se et propter se*; humanitas cum suis partibus adoratur quidem *in se et non tantum cultu relativo*, quia intrinsecam habet dignitatem, sed adoratur *propter* conjunctionem cum Verbo in unitate personae. — Ed H.

Adoratur autem non primario, sed secundario; propter aliud, et non propter se (1). Etenim quod in corde carneo Christi per se primo adoratur, est Verbum incarnatum, ratione suae divinae excellentiae. Exhibetur autem Verbum incarnatum adorandum *in corde*, ut sic definite adorando Verbum incarnatum in suo corde carneo, ejus dilectio et charitas, qua erga homines flagravit, pie et salubriter recogitetur.

Itidem, ad nomen *cor* adiungitur epitheton *eucharisticum*, ut distincte et nominatim recolatur et consideretur illa dilectio Christi, qua motus est ad instituendam Eucharistiam, ad nobiscum permanendum sub speciebus panis et vini, ad se communicandum nobis per modum cibi et per modum potus, et ad se immolandum modo incruento in altari; adeoque esse nobis pignus futurae nostrae gloriae et felicitatis perpetuae, « symbolum illius corporis, cuius Ipse caput existit, cuique nos tamquam membra, arctissima fidei, spei et charitatis connexionem, adstrictos esse voluit, ut id ipsum omnes diceremus, nec essent in nobis schismata. (Conc. Trid. sess. XIII, c. 2) ».

(1) Adoratur tamen *in se*, nec tantum cultu relativo, ut animadvertimus. Ed. H.

CAPUT SECUNDUM

QUOMODO DEVOTIO SS. CORDIS JESU EUCHARISTICI
A DEVOTIONIBUS SIBI AFFINIBUS DISTINGUATUR.

I. *Quae sit ratio dubitandi.*

Pluribus quidem devotionibus fideles excolunt Christum ; at ipsae omnes sunt eiusdem substantiae ; eandem enim personam Verbi Incarnati recolunt et honorant. Ratio item honorandi una eademque in omnibus existit, nempe divinitas Verbi. Nihilominus habent hae devotiones formam inter se diversam ; quoniam sub diversis aspectibus unum eundemque Iesum Christum explicant et recolunt.

At enim quamvis diversitas ista in devotionibus de Iesu Christo bene multis palam appareat ; tamen cum de tribus illis devotionibus agitur, scilicet de SS. Corde Iesu — de SS. Corde Iesu Eucharistico — de Eucharistia — diversitas haud satis est manifesta. Nam in his et eadem est substantia devotionis, et in omnibus et sin-

gulis amor Iesu Christi recolitur. Hae devotiones ergo nec quoad substantiam, nec quoad formam inter se distinguuntur. In quo igitur consistit earum distinctio ?

II. *Quid sit respondendum.*

Praedictae tres devotiones reipsa amorem Christi intendunt recolere ; tamen alio et alio modo. Nam devotio SS. Cordis Iesu, dum Cor Iesu adorat, amorem Christi *beneficia salutis omnia homini dantem, recolit universe.* — Devotio autem SS. Cordis Eucharistici *modo speciali, definite, nominatim* in Corde Eucharistico recolit amorem Iesu Christi *ut desiderantem coenare nobiscum, et commorari nobiscum; proprium corpus in cibum et proprium sanguinem in potum nobis dare, atque seipsum in altari modo incruento immolare, et sic ecclesiasticam fundare unitatem.* Devotio demum Eucharistiae recolit in Eucharistia amorem Christi, *ut donum homini datum* una cum suo corpore et sanguine.

Praefatae itaque tres devotiones, quamvis singulae amorem Iesu Christi recolant ; tamen non eodem modo. Recolunt quippe amorem Domini *ut datum* in Eucharistia ; *ut dantem in generali*, relate ad omnia beneficia, in cultu SS. Cordis ; in cultu demum Cordis eucharistici recolunt amorem Iesu Christi *ut dantem in particulari* ; quia scilicet instituere voluit Euchari-

stiam, ut daret semetipsum nobis, et maneret nobiscum atque seipsum immolaret. *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum* (Luc., XXII, 15).

—————

CAPUT TERTIUM

DEVOTIO IN COR IESU EUCHARISTICUM AD PIETATEM

FIDELIUM FOVENDAM CONFERT PLURIMUM.

I. Recogitare amorem Iesu Christi in genus humanum, valde confert ad pietatem.

In eo est totum pietatis compendium, amare scilicet sincere Iesum Christum. Amare quippe sincere Iesum Christum, est mori cum Christo et vivere in veritate de Iesu Christo. Vivere autem de Iesu Christo, est vivere de Deo. Haec est summa christianae iustitiae et pietatis.

Quod ergo confert ad amorem Iesu Christi excitandum, confert et ad pietatem. Iam vero nihil ad excitandum amorem nostrum in Iesum Christum, est efficacius quam recogitare amorem Iesu Christi in nos : quoniam est proprium amoris, inspirare amorem : Si amare piget, redamare non pigeat.

II. *Recogitare amorem Iesu Christi dantem semetipsum in sacramento Eucharistiae, valet plurimum ad excitandum amorem nostrum in Iesum Christum.*

Quamvis enim tota vita Iesu Christi sit iugis exhibitio suae dilectionis in homines ; dilectio tamen eius magis apparet in sua passione et morte : « *Qui dilexit me, et tradidit semetipsum pro me (ad Gal. II, 20) ».*

Mira autem, singularis, ineffabilis et suprema apparet dilectio volens instituere et instituens Eucharistiam. Quia per ipsam, modo pleno et consummato Christus dat se hominibus ; per esum quippe et per potionem vere se commiscet visceribus nostris : per sacrificium autem se offert pro nobis ut hostiam. « *Cum dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem (amore videlicet perfecto et consummato) dilexit eos (IOAN. XIII, 1) ».*

Ergo singularis ista dilectio Iesu Christi in homines, si mens eam attente recogitet et figatur in ipsa, non potest non excitare atque inflammare animam in amorem Iesu Christi ratione excellenti, singulari, ignea. Quare devotio in Cor Eucharisticum Iesu, quae est *cultus Iesu Christi diligentis nos dilectione illa, quae, causa existit institutionis sacramenti et sacrificii Eucharistiae ad pietatem fovendam valet plurimum,*

CONCLUSIO

Hanc ergo in Eucharisticum Cor Iesu devotionem, quae est vera, et ab aliis devotionibus bene distincta, quae, utpote attingens amorem maximum Iesu Christi erga homines, est excellentissima et nobilissima, valde salutaris, Corde fervido Christo morienti et viventi aptati, excolant fideles. Coram imagine SS. Cordis Eucharistici, praesertim coram SS. Eucharistia prostrati, recogitent amorem Iesu Christi dantem simul et datum, et dicant : Ille, ille vere diligit me, et tradit semetipsum pro me ! ecce, ego me trado illi. — Continet devotio ista illum ignem, quem Dominus venit mittere in terram. Et quid vult Ipse, nisi ut accendatur (Luc. XII, 49) ?

TEXTE FRANÇAIS DU P. LEPIDI

Il y a plus d'un demi-siècle, naissait en France, une dévotion portant le titre de « Cœur Eucharistique de Jésus ». A plusieurs reprises le Saint-Siège l'a approuvée par des lettres Apostoliques, et grâce à la bénédiction du Seigneur, elle s'est répandue et propagée au loin dans les diverses parties de la France.

Relativement à cette dévotion nous devons examiner ici trois choses :

1° Comment cette dévotion est fondée sur la vérité dogmatique ;

2° Comment elle se distingue en réalité des dévotions qui lui ressemblent.

3° Comment elle est d'un grand secours pour mûrir et développer la piété des fidèles.

CHAPITRE PREMIER

COMMENT LA DÉVOTION INTITULÉE DU « COEUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS » EST FONDÉE SUR LA VÉRITÉ DU DOGME.

I. Le culte de latrie est dû à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le culte de latrie signifie l'honneur suprême dû à Dieu seul. — Il s'adresse à la personne divine comme au terme auquel l'honneur est rendu ; mais il a comme cause ou motif de cet honneur l'excellence divine.

Or, Notre-Seigneur Jésus-Christ est une personne divine et il a l'excellence divine. Donc le culte de latrie est dû à Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est pourquoi la Sainte Ecriture nous dit : « Que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père » (SAINT JEAN, V. 23).

II. L'humanité de Jésus-Christ, en tant qu'elle est unie hypostatiquement au Verbe de Dieu, doit, elle aussi, être adorée du culte de latrie.

En effet, on doit adorer du culte de latrie ce en quoi se trouve et se reconnaît véritablement l'Être divin. Or, dans l'humanité de Jésus-Christ, à cause de son union avec le Verbe de Dieu, se trouve et se reconnaît l'Être divin, c'est-à-dire l'Être du Verbe de Dieu. Nous devons donc adorer cette humanité sainte d'un culte de latrie.

C'est pourquoi saint Paul, parlant de l'honneur qu'il faut rendre au Christ, n'établit pas en Lui de distinction entre la nature divine et la nature humaine, et prescrit d'adorer Jésus-Christ tout entier, Dieu et homme. « *Au nom de Jésus, que tout genou fléchisse, dans le ciel, sur la terre et dans les enfers* » (*aux Philip.*, II, 10).

« En effet, dit saint Athanase à Adelphe, bien que la chair, considérée à part, fasse partie des choses créées, cependant elle est devenue le corps d'un Dieu. Et ce corps, nous ne le séparons pas du Verbe pour l'adorer, comme aussi lorsque nous voulons adorer le Verbe, nous ne le séparons pas de la chair. »

III. *Pour la même raison, on adore du culte de latrie tout ce qui en Jésus-Christ est hypostatiquement uni au Verbe de Dieu : le corps, l'âme, chacun des membres du corps, chacune des facultés et chacun des actes de l'âme.*

En effet, tout cela appartient au Verbe Incarné, et en tout cela subsiste l'Être du Verbe

Incarné. Par conséquent, celui qui adore le Verbe Incarné doit nécessairement adorer ces diverses parties : et lorsqu'il adore chacune de ces parties, c'est le Verbe Incarné qu'il doit adorer en elles.

Et de fait, lorsque l'Eglise approuve le culte des cinq plaies et du Sacré-Cœur de Jésus-Christ, elle entend l'approuver en ce sens que les fidèles, lorsqu'ils adorent le cœur et les cinq plaies de Jésus, ne les adorent pas en les séparant ou en les divisant d'avec la divinité, mais les adorent comme étant les plaies et le cœur de Jésus-Christ, c'est-à-dire les plaies et le cœur de la personne du Verbe à laquelle ils sont indissolublement unis ; c'est de cette manière que le corps inanimé de Jésus-Christ, n'étant ni séparé ni divisé d'avec la divinité, mérita d'être adoré durant les trois jours qu'il fut au tombeau (Bulle de Pie VI : *auctorem Fidei*).

IV. Le mode d'adoration qui convient à l'humanité de Jésus-Christ et à ses diverses parties, n'est pas le mode d'adoration qui convient au Verbe de Dieu.

Une chose peut être adorée *premièrement* ou *secondairement*, pour *elle-même* ou à *cause d'une autre*.

Nous disons que la personne est adorée *premièrement* : c'est à la personne, en effet, qu'est

rendue l'adoration ; elle est, par suite, le terme passif de l'acte adorateur. Nous disons, au contraire, qu'on adore *secondairement* tout ce qui est uni à la personne adorée en raison de son union avec elle.

Ce qui est adoré en vertu de sa propre excellence est dit adoré *pour soi-même* ; au contraire on dit adoré à *cause d'un autre* ce qui est adoré en raison de l'excellence d'un autre.

Ceci posé, lorsque Jésus-Christ est honoré, la Personne du Verbe est adorée *premièrement et pour elle-même*. Elle est, en effet, le terme passif de l'acte d'adoration, et elle est adorée en raison de la divine excellence.

Mais l'humanité de Jésus-Christ et ses diverses parties, nous les adorons du culte de latrie *secondairement et à cause d'un autre* (1). Ce n'est pas à elles, en effet, que nous rendons le culte de latrie, mais à la personne du Verbe, à laquelle l'humanité et les parties de l'humanité sont unies ; et ce n'est pas en raison de leur propre excellence, mais en raison de l'excellence divine, essentiellement propre au Verbe éternel,

(1) Pour mettre en plein relief la pensée de l'auteur, ajoutons une brève explication ; ce qui est adoré dans le Christ c'est le tout subsistant, le suppôt divin et tout ce qui est en lui est adoré en lui ; le motif d'adorer c'est la divinité, à laquelle l'humanité est hypostatiquement unie.

Ainsi donc la divinité est adorée *en elle-même et pour elle-même*, l'humanité avec ses parties est adorée *en elle-même*, et non pas seulement d'un culte relatif, car elle a une dignité intrinsèque, mais elle est adorée *à cause* de son union avec le Verbe dans l'unité de personne. — Ed. H.

que leur est rendue cette adoration latreutique. Par conséquent, lorsqu'on dit que l'âme ou le corps de Jésus-Christ, ses mains, ses pieds, son côté, son cœur, reçoivent l'adoration latreutique, il faut l'entendre non pas en ce sens que ces parties sont adorées premièrement et pour elles-mêmes et sont le terme de l'acte d'adoration ; mais en ce sens que dans ces parties on adore le tout, c'est-à-dire le Verbe Incarné. L'adoration latreutique passe donc par elles ; mais elle s'arrête au Verbe Incarné.

V. Le culte du Cœur Eucharistique de Jésus trouve son point d'appui dans la vérité du dogme catholique.

En effet, comme il découle des notions précédentes, lorsqu'on adore le Cœur Eucharistique de Jésus on adore le cœur de chair de Jésus-Christ, non pas séparé de l'humanité ou de la divinité du Christ, mais le cœur de chair du Verbe Incarné uni au Verbe Incarné.

On l'adore non pas premièrement, mais secondairement, à cause d'un autre et non pas pour lui-même (1) ; car, dans le cœur de chair de Jésus-Christ, c'est le Verbe Incarné qui, en raison de sa divine excellence, est premièrement

(1) Le cœur est cependant adoré *en lui-même*, et non pas seulement d'un culte relatif, ainsi que nous l'avons remarqué.
Ed. H.

adoré. Mais on nous propose d'adorer *dans son cœur* le Verbe Incarné afin que, l'adorant dans son cœur de chair, d'une manière ainsi précisée, nous pensions pieusement à l'amour et à la charité dont Jésus-Christ brûla pour les hommes.

On ajoute au nom de *cœur* le mot *eucharistique* pour nous faire considérer d'une manière plus spéciale cet amour de Jésus-Christ inspirateur de l'Eucharistie. Par là, Jésus restait avec nous sous les espèces du pain et du vin, il se communiquait à nous sous forme de nourriture et de breuvage, il s'immolait d'une manière non sanglante, afin d'être le gage de notre gloire future et de notre éternelle félicité, « le symbole de ce corps mystique dont il est lui-même le Chef, et auquel il a voulu nous unir comme membres, par les liens étroits de la foi, de l'espérance et de la charité. C'est ainsi que nous avons tous la même foi, et qu'il ne peut se rencontrer de schismes parmi nous ». (Conc. Trid., ses, XIII, c. 2).

CHAPITRE DEUXIÈME

COMMENT LA DÉVOTION AU CŒUR EUCHARISTIQUE
DE JÉSUS SE DISTINGUE DES DÉVOTIONS QUI LUI
RESSEMBLENT.

I. Raison de mettre en doute cette distinction.

Les fidèles ont plusieurs dévotions pour honorer Jésus-Christ ; mais elles sont toutes substantiellement les mêmes. Elles honorent en effet la personne même du Verbe Incarné ; et il n'y a pour toutes qu'un seul et même motif de l'honorer : la divinité du Verbe. Ces dévotions ont néanmoins des formes diverses, parce que chacune développe et honore en Jésus-Christ un point de vue différent.

Mais si cette diversité apparaît clairement dans la plupart des dévotions envers Jésus-Christ, il n'en est pas de même des trois dévotions : du Sacré-Cœur de Jésus — du Cœur Eucharistique de Jésus — et de l'Eucharistie. En toutes trois c'est l'amour de Jésus-Christ qui est honoré. Ces dévotions ne se distinguent donc

l'une de l'autre ni par la substance ni par la diversité des formes. En quoi dès lors se distinguent-elles ?

II. *Que faut-il répondre ?*

Il est vrai, ces trois dévotions se proposent d'honorer l'amour de Jésus-Christ, mais chacune d'une manière différente.

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, en adorant le Cœur, *honore d'une manière générale l'amour de Jésus-Christ donnant à l'homme tous les bienfaits du salut.* — La dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus honore dans le Cœur Eucharistique, *d'une manière spéciale et bien déterminée, l'amour de Jésus-Christ désirant instituer l'Eucharistie, pour rester avec nous, nous donner son corps en nourriture et son sang en breuvage, s'immoler sur l'autel d'une manière non sanglante, et fonder ainsi l'unité de l'Eglise.* Enfin la dévotion à l'Eucharistie honore dans l'Eucharistie, l'amour de Jésus-Christ se donnant à l'homme dans la réalité de son corps et de son sang.

Voilà pourquoi, bien que ces trois dévotions honorent l'amour de Jésus-Christ, elles ne le font cependant pas de la même manière. Elles honorent, en effet, l'amour du Seigneur dans l'Eucharistie *en tant qu'il est donné; dans le Sacré-Cœur, en tant qu'il donne d'une manière géné-*

rale tous ses bienfaits; dans le Cœur Eucharistique, en tant qu'il donne d'une manière spéciale l'Eucharistie, pour être notre nourriture, demeurer avec nous et s'immoler pour nous. « J'ai désiré vivement de manger cette pâque avec vous. »

CHAPITRE TROISIÈME

LA DÉVOTION AU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS EST TRÈS EFFICACE POUR DÉVELOPPER LA PIÉTÉ DES FIDÈLES.

I. La méditation de l'amour de Jésus-Christ pour le genre humain favorise grandement la piété.

Aimer sincèrement Jésus-Christ, voilà le résumé de la piété. En effet, aimer vraiment Jésus-Christ, c'est vivre en vérité de Jésus-Christ. Or vivre de Jésus-Christ c'est vivre de Dieu ; c'est la sainteté dans toute sa plénitude. *Si amare piget, redamare non piget.* « Si vous n'êtes gagné par les bienfaits, laissez-vous gagner du moins par la grandeur de la charité. »

II. Méditer l'amour de Jésus-Christ désirant se donner lui-même dans le sacrement de l'Eucharistie est de la plus grande utilité pour exciter notre amour envers Jésus-Christ.

En effet, quoique toute la vie de Jésus-Christ ne soit qu'une manifestation continuelle de son

amour pour les hommes, cet amour cependant apparaît mieux encore dans sa passion et dans sa mort : « *Il m'a aimé et s'est livré pour moi* » (*Aux Galates*, II, 20). Mais cet amour apparaît surtout d'une manière merveilleuse, unique, ineffable, quand il institue le sacrement de l'Eucharistie, car il comble et consomme l'amour de Jésus-Christ pour les hommes. Par l'Eucharistie, en effet, le Seigneur s'unit et se mêle réellement avec les fidèles : « *Ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin* (c'est-à-dire d'un amour parfait et consommé). (*Saint Jean*, XIII, 1) ».

Par suite, cet amour particulier de Jésus-Christ pour les hommes, si l'esprit le médite attentivement et se fixe en lui, ne peut pas ne pas exciter notre âme et l'enflammer de l'amour de Jésus-Christ d'une manière excellente et toute particulière.

En fait, la dévotion envers le Cœur Eucharistique de Jésus n'est autre que le *culte de J.-C. nous aimant de cet amour qui le porte à instituer le sacrement de l'Eucharistie*; partant, cette dévotion ne peut qu'être très efficace pour développer la piété.

CONCLUSION

Ainsi cette dévotion envers le Cœur Eucharistique de Jésus est conforme à la vérité et bien distincte des autres dévotions. Elle est de plus particulièrement excellente et salutaire, parce qu'elle propose à notre culte le suprême amour de Jésus envers les hommes. Que les fidèles s'y adonnent, en conséquence, avec un cœur fervent, en union avec le Christ vivant et mourant. Qu'ils se prosternent devant l'image du Cœur Eucharistique, et surtout devant la Sainte Eucharistie. Considérant alors l'amour de J.-C. qui se donne et qui est donné, qu'ils s'écrient : « Voilà Celui qui m'a vraiment aimé et s'est livré pour moi : à mon tour je me donne et me livre à Lui ! » Cette dévotion contient véritablement le feu que Notre-Seigneur est venu apporter sur la terre, et dont il veut voir brûler tous les cœurs.

NOTES

RELATIVES A L'HISTORIQUE DE LA DÉVOTION

AU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS

C'est au début de l'année 1854 que la prière au Cœur Eucharistique, sous l'inspiration d'une âme favorisée des dons de Dieu, commença à se répandre en France, expression d'une doctrine aussi ancienne que l'acte d'amour suprême qui institua le Sacrement de l'autel.

Le P. Hermann, M. Dupont et le Bienheureux Père Eymard en furent les premiers propagateur (1).

Dès le 7 septembre 1854, Mgr Mabile, évêque de Saint-Claude, avait indulgencié la prière au Cœur Eucharistique. D'autres évêques l'enrichirent aussi d'indulgences ; des grâces signalées ayant été obtenues par la récitation de cette

(1) En 1860, le B. Eymard écrivait : « Le Cœur Eucharistique de Jésus a eu sa belle part à Rouen et à Tours. J'ai fait un sermon spécial à Tours ; c'est la semence !... »

prière, la dévotion prit d'elle-même un rapide essor.

Le 29 février 1868, sur la demande de trois évêques, Mgr de la Bouillerie, Mgr Mermillod, Mgr Amanton, le Pape Pie IX enrichit de cent jours d'indulgences la pieuse invocation :

« Loué, adoré, aimé et remercié soit à tous les moments le Cœur Eucharistique de Jésus, dans tous les tabernacles du monde, jusqu'à la consommation des siècles. Ainsi soit-il (1). »

La même année, Mgr Pie, évêque de Poitiers, concéda quarante jours d'indulgences à la prière au Cœur Eucharistique de Jésus. En 1880, il accorda cent jours à l'invocation : « Cœur Eucharistique de Jésus, qui brûlez d'amour pour nous, embrasez nos cœurs d'amour pour vous. »

Le vénéré cardinal Guibert, qui dès l'année 1871, avait indulgencié la prière au Cœur Eucharistique de Jésus dans son diocèse de Tours, jugea opportun d'ériger à Paris une confrérie sous ce titre en 1879.

Cette même année, à la sollicitation de trois Prélats, qui occupèrent une place si élevée dans l'Eglise de France, Guibert, Desprez, Lavigerie, Léon XIII daigna, par un bref, ouvrir en faveur de la dite confrérie le trésor des indulgences.

Deux confréries furent érigées à Paris par le cardinal Guibert : l'une à Saint-Germain-des-Prés, par ordonnance du 13 novembre 1880,

(1) Il en est fait mention dans la *Raccolta* de cette époque.

l'autre à Saint-Eloi, par ordonnance du 14 février 1882.

En 1879, l'Archevêque de Toulouse érigea une confrérie dans cette ville, et en 1883 il obtint par bref de Léon XIII, pour les fidèles de son diocèse qui se feraient inscrire dans cette association, une indulgence plénière le jour de leur admission, et plusieurs autres à certaines conditions désignées.

Le 18 juillet 1885, le souverain pontife, à la demande de Mgr Giordano, évêque de Calvi et Teano, accorda la faveur de deux cents jours d'indulgences à la récitation des prières de la confrérie (1).

En 1886, un rescrit du Pape Léon XIII, concédait une indulgence de cent jours à l'invocation : « Cœur Eucharistique de Jésus, doux compagnon de notre exil, donnez le salut à la France, donnez la paix à l'Eglise. »

Le cardinal Richard donna aussi de nombreux témoignages en faveur de la dévotion. Dès 1887, il accordait quarante jours d'indulgences à l'invocation : « Adorons, remercions, supplions et consolons avec Marie Immaculée, le très sacré et très aimé Cœur Eucharistique de Jésus. » Cette invocation fut depuis indulgenciée par plusieurs évêques.

Le 27 janvier 1888, il obtint du souverain

(1) Voir la *Raccolta* de 1886.

pontife un bref qui étend à toutes les confréries du Cœur Eucharistique de Jésus canoniquement érigées ou à ériger en France, les indulgences accordées précédemment.

Le 22 mars, de cette même année, la confrérie a été canoniquement approuvée à Rome par l'Eminentissime Parocchi, cardinal vicaire : « On ne saurait trouver, dit-il dans son Approbation, rien de plus opportun en notre temps pour alimenter la piété chrétienne, même dans la Ville Sainte, ainsi que pour favoriser et accroître la dévotion envers l'auguste Sacrement de l'autel et multiplier les adorations. »

Au mois de juin suivant, une nouvelle confrérie fut établie à Paris, dans la paroisse de Notre-Dame de Grâce de Passy, par ordonnance du cardinal Richard du 30 avril 1888.

En 1890, l'invocation au Cœur Eucharistique de Jésus par Marie Immaculée fut enrichie d'une indulgence de cent jours par Léon XIII.

Plusieurs chapelles et oratoires, ainsi que l'église abbatiale des Bénédictines d'Erbalunga (Corse), avaient déjà été dédiées au Cœur Eucharistique de Jésus.

En 1890, la chapelle du pensionnat Sainte-Geneviève, à Asnières, fut placée sous le même vocable et bénie par l'abbé Pelgé, alors vicaire général de Paris, plus tard évêque de Poitiers.

En 1893, une note datée du 30 décembre était adressée par Mgr Sallua, Commissaire Général

du Saint-Office, au cardinal Richard, archevêque de Paris, pour dissiper les regrettables interprétations données à un décret du 27 mai 1891 concernant seulement des emblèmes que le Saint-Siège n'avait pas jugé opportun d'approuver.

En 1898, le grand Pontife Léon XIII voulut faire publier une note donnant la définition exacte de la dévotion au Cœur Eucharistique. Voici cette note telle qu'elle fut imprimée dans la *Raccolta* de cette même année : « Le culte
« envers le Cœur Eucharistique de Jésus ne doit
« pas s'entendre comme différant en substance
« de celui que l'Eglise professe envers le Sacré
« Cœur : seulement il choisit comme objet de
« spéciale vénération, d'amour, de reconnais-
« sance et d'hommages, cet acte de dilection
« suprême par lequel le Cœur très aimant de
« Jésus a institué l'adorable Sacrement de l'Eu-
« charistie, daignant ainsi rester parmi nous
« jusqu'à la fin des siècles. »

De plus, voulant encourager la dévotion au Cœur Eucharistique par de nouvelles faveurs, Léon XIII ouvrit plus largement encore les trésors de la Sainte Eglise en accordant à perpétuité à tous les fidèles, par un bref en date du 6 février 1899, une indulgence de deux cents jours, applicable aux âmes du purgatoire, autant de fois que l'on réciterait chacune des quatre prières suivantes : Prières au Cœur Eucharistique de Jésus ; Cœur Eucharistique de Jésus qui

brûlez d'amour pour nous, embrasez nos cœurs d'amour pour vous ; Consécration au Cœur Eucharistique de Jésus ; Amende Honorable au Cœur Eucharistique de Jésus.

Le 24 janvier 1900, un bref accordait deux cents jours d'indulgences à tout associé de la confrérie pour une demi-heure d'adoration, et quatre indulgences plénières chaque année (1).

Le 12 décembre 1900, nouveau bref de Léon XIII accordant cinquante jours d'indulgences aux invocations :

« Cœur Eucharistique de Jésus ayez pitié de nous », et

« Béni soit le Très Sacré Cœur Eucharistique de Jésus. »

Par bref du 2 juin 1902, le souverain pontife accordait trois cents jours d'indulgences à la récitation de la prière composée par le Rme Père Lepidi, Maître du Sacré Palais :

« O Cœur Eucharistique, ô Amour Souverain... »

Enfin par bref du 16 février 1903, le Pape Léon XIII, couronnait toutes ces faveurs en élevant la confrérie du Cœur Eucharistique au rang d'Archiconfrérie, lui donnant comme centre l'église pontificale de Saint-Joachim. Voici la partie essentielle de ce document : « Nous

(1) Pie X par un bref du 12 novembre 1906, devait étendre ces faveurs, en concédant une indulgence plénière à chaque demi-heure d'adoration faite par un associé de la confrérie dans toute église ou chapelle du monde entier.

n'avons rien de plus à cœur et rien ne nous est plus doux que de donner dans cette auguste ville, centre du monde catholique, un siège digne d'elle à cette association de fidèles qui, tout en avant envers le Sacré-Cœur une dévotion ne différant en aucune manière de la dévotion de l'Eglise, s'appliquent à rendre un culte d'amour, de reconnaissance, de vénération et d'hommages à cet acte de dilection suprême en vertu duquel notre divin Rédempteur prodiguant toutes les richesses de son Cœur, institua l'adorable Sacrement de l'Eucharistie pour demeurer avec nous jusqu'à la consommation des siècles. »

Ainsi le Pape, qui avait déjà confié aux fils de Saint-Alphonse le soin de son église pontificale, leur remettait aussi le précieux dépôt de la dévotion au Cœur Eucharistique.

Comme son illustre prédécesseur, Pie X accorda de nombreuses indulgences à la dévotion au Cœur Eucharistique. Il étendit et rendit perpétuelles plusieurs de celles déjà mentionnées, par hrefs et rescrits des 6 novembre 1903, 24 novembre 1903, 6 février 1904, 19 décembre 1904, 12 juin 1905, 22 novembre 1905, 2 décembre 1905, 15 mai 1906, 12 novembre 1906, 26 juillet 1907, 26 décembre 1907.

Le 10 septembre 1907, sont accordés 300 jours d'indulgences, « toties quoties » à l'invocation : « Cœur Eucharistique de Jésus, modèle du cœur sacerdotal, ayez pitié de nous ».

Le 25 mai 1911, un nouveau rescrit approuvait l'Association des Prêtres du Cœur Eucharistique.

Malgré des sanctions aussi autorisées, quelques oppositions devaient se faire jour au sujet de deux décrets de la Sacrée Congrégation des Rites (28 mars-15 juillet 1914) relatifs aux titres liturgiques. Plusieurs crurent la dévotion au Cœur Eucharistique atteinte et frappée.

Pour obtenir le rétablissement de la vérité, le cardinal Amette, comme archevêque de Paris, s'adressa à Benoît XV, le priant de faire connaître sa pensée.

La réponse de Rome, datée du 3 avril 1915, déclarait que, « loin d'avoir jamais été désapprouvée par le Saint-Siège, la dévotion au Cœur Eucharistique a été au contraire plusieurs fois reconnue positivement... » et priait le cardinal Amette « de confirmer dans leurs saintes résolutions les fidèles attachés à une dévotion si salutaire ».

Benoît XV donna de nouvelles preuves de sa bienveillance pour la dévotion au Cœur Eucharistique en accordant, le 24 octobre 1916, en faveur des associés de l'archiconfrérie, une indulgence de trois cents jours à la « Prière d'Offrande », puis le 5 avril 1917, une indulgence de trois cents jours à l'oraison jaculatoire : « Cœur Eucharistique de Jésus augmentez en nous la foi, l'espérance et la charité ». — Par res-

crit du 16 août 1918, la Sacrée Pénitencerie Apostolique approuvait le troisième sommaire des indulgences accordées à l'Archiconfrérie.

De nombreuses suppliques ayant été adressées à Rome par des évêques de toutes les contrées du monde pour demander la concession d'un office et d'une messe propres en l'honneur du Cœur Eucharistique, le Pape voulut en examiner lui-même le texte, auquel d'éminents théologiens avaient déjà travaillé ; et le 9 novembre 1921, il signait le décret ainsi conçu : « Obtempérant
« aux vœux formulés par les Ordinaires de plu-
« sieurs diocèses, Notre Saint-Père le Pape Be-
« noît XV, sur le rapport du Cardinal Préfet des
« Rites, a daigné approuver la messe et l'office
« propres du Cœur Eucharistique de Jésus, pré-
« sentés à la Sacrée Congrégation et révisée par
« elle... Sa Sainteté décréta en même temps que
« la célébration s'en ferait le jeudi qui suit im-
« médiatement l'Octave de la Fête-Dieu... et
« qu'elle serait accordée au diocèse de Rome et
« à tous les diocèses qui en feraient la de-
« mande... »

Ce fut un des derniers actes de Benoît XV ; quelques mois plus tard, sa mort mettait l'Église en deuil.

Peu de jours auparavant, il avait prononcé ces paroles : « La dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus sera une source de grâces pour les âmes,

et elle se répandra de plus en plus dans la sainte Eglise. »

Cette salutaire dévotion a eu sa place dans chaque congrès eucharistique : partout elle a été acclamée, et des vœux ont été émis pour sa diffusion.

En 1922, au congrès de Rome, le Souverain Pontife Pie XI lui-même, dans le discours d'ouverture, voulut placer tous les travaux sous la protection du Cœur Eucharistique ; ce qui faisait dire à un cardinal : « N'est-ce pas, en un pareil moment, comme une nouvelle consécration de la dévotion, et une confirmation de l'œuvre de Benoît XV ? » — Sa Sainteté avait accordé, à l'occasion du congrès, le 10 mai 1922, une indulgence de trois cents jours (Toties quoties) à l'invocation : « Cœur Eucharistique de Jésus, foyer de la divine charité, donnez la paix au monde. »

Et depuis, la dévotion au Cœur Eucharistique va toujours se développant : en 1922, à la suite du congrès de Rio de Janeiro, qui fut un véritable triomphe pour ce divin Cœur, le Brésil tout entier se consacrait à Lui par la voix de son Eminentissime Cardinal Arcoverde, auquel se joignirent tous les évêques présents.

En 1923, la Yougo-Slavie imitait cet exemple.

En 1924, c'étaient les Etats Scandinaves et le Portugal.

Le 10 mai de cette année, Sa Sainteté Pie XI

accordait, en vue du congrès d'Amsterdam, une indulgence de trois cents jours à une nouvelle invocation : « Amour, honneur et gloire au Cœur Eucharistique de Jésus. »

Ce congrès contribua puissamment à répandre en Hollande cette grande dévotion, sous l'impulsion de Son Eminence le Cardinal Van Rossum, Légat de Sa Sainteté ; 50.000 images du Cœur Eucharistique furent distribuées, ainsi que des milliers d'opuscules en hollandais, expliquant la portée de cette dévotion. — Depuis lors, une église a été consacrée à ce divin Cœur au diocèse de Bois-le-Duc, et la Croisade Eucharistique, si florissante dans ce pays, s'est inspirée de son esprit dans ses statuts et son cérémonial.

La fête du Cœur Eucharistique est maintenant célébrée dans un très grand nombre de diocèses, en France et à l'étranger. Plus de deux cent cinquante ordonnances épiscopales ont été portées pour l'érection de confréries. Le nombre des associés atteint des millions.

Une *revue mensuelle* existe pour les fidèles, avec un *Supplément sacerdotal trimestriel* pour les abonnés prêtres. (170, boulevard du Montparnasse, Paris-XIV°.)

Plusieurs ouvrages ont été publiés sur la dévotion :

La Dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus, par le R. P. GARÉNAUX, C. SS. R.

Le Cœur Eucharistique et ses divines leçons, par le R. P. CASTELAIN, C. SS. R.

La Dévotion au Cœur Eucharistique, sa diffusion dans le peuple, par le R. P. KREBS, C. SS. R.

Dieu me suffit, par le R. P. KREBS, C. SS. R.

— Ces quatre ouvrages librairie Téqui, rue Bonaparte, 82, Paris-6°.

Le Cœur Eucharistique, par Mgr, LEJEUNE, Archiprêtre de Charleville. (Beauchesne, Paris.)

Rayons du Cœur Eucharistique, par le R. P. BOUCHAGE. (Beauchesne, Paris.)

Le R. P. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P., a publié de belles pages sur le Cœur Eucharistique dans son ouvrage intitulé :

Perfection Chrétienne et Contemplation, d'après saint Thomas d'Aquin et saint Jean de la Croix (Saint-Maximin, Var.)

L'opuscule du P. LEPIDI, qui a précédé ces diverses publications, mérite assurément, de figurer à côté d'elles, à une place d'honneur (1).

(1) Chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-6°.

APPENDICE

1° Prière au Cœur Eucharistique de Jésus répandue à partir de 1854 (comme il a été relaté au début de ces notes) et plus tard enrichie par Léon XIII de deux cents jours d'indulgences.

PRIÈRE AU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS

Cœur Eucharistique de Jésus, doux compagnon de notre exil,
je vous adore,
Cœur Eucharistique de Jésus,
Cœur solitaire, Cœur humilié, Cœur délaissé,
Cœur oublié, Cœur méprisé, Cœur outragé,
Cœur méconnu des hommes,
Cœur aimant nos cœurs,
Cœur suppliant qu'on l'aime,
Cœur patient à nous attendre,
Cœur pressé de nous exaucer,
Cœur désirant qu'on le prie,
Cœur foyer de nouvelles grâces,
Cœur silencieux voulant parler aux âmes,
Cœur doux refuge de la vie cachée,
Cœur maître des secrets de l'union divine,
Cœur de Celui qui dort, mais qui veille toujours,
Cœur Eucharistique de Jésus, ayez pitié de nous.
Jésus Hostie, je veux vous consoler,
Je m'unis à vous, je m'immole avec vous,
Je m'anéantis devant vous,

Je veux m'oublier pour penser à vous,
Etre oublié et méprisé pour l'amour de vous,
N'être compris, n'être aimé que de vous;
Je me tairai pour vous entendre et me quitterai pour me
perdre en vous.

Faites que je soulage ainsi votre soif de mon salut, votre
soif ardente de ma sainteté, et que, purifié, je vous donne
un pur et véritable amour.

Je ne veux plus lasser votre attente : prenez-moi, je me donne
à vous.

Je vous remets toutes mes œuvres, mon esprit pour l'éclairer,
mon cœur pour le diriger, ma volonté pour la fixer, ma
misère pour la secourir, mon âme et mon corps pour les
nourrir.

Cœur Eucharistique de mon Jésus, dont le sang est la vie de
mon âme, que je ne vive plus, mais vivez seul en moi.
Ainsi soit-il.

Léon XIII, 200 j. d'ind. ch. 1., 6 février 1899.

2° Prière composée par le P. Lepidi et enrichie de trois cents jours d'indulgences par le même Léon XIII.

**PRIÈRE AU SACRÉ-CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS
DEVANT LE T. S. SACREMENT EXPOSÉ**

O Cœur Eucharistique, ô amour souverain du Seigneur Jésus, qui avez institué l'auguste Sacrement pour demeurer ici-bas au milieu de nous, pour donner à nos âmes votre chair comme nourriture et votre sang comme céleste breuvage, nous croyons fermement, Seigneur Jésus, à cet amour suprême qui institua la Très Sainte Eucharistie, et ici, devant cette Hostie, il est juste que nous adorions cet amour, que nous le confessions et l'exalions comme le grand foyer de la vie de votre Eglise. Cet amour est pour nous une pressante invitation; vous semblez nous dire : « Voyez combien je vous aime! En vous donnant ma chair en nourriture et mon sang en breuvage, je veux, par ce contact, exciter votre charité, vous unir à moi; je veux réaliser la transformation de vos âmes en moi, le Crucifié, en moi qui suis le Pain de la vie éternelle; donnez-moi donc vos cœurs, vivez de ma vie et vous vivrez de Dieu. » Nous le reconnaissons, ô Seigneur, tel est l'appel de votre Cœur Eucharistique, et nous vous en remercions, et nous voulons, oui, nous voulons y répondre. Accordez-nous la grâce de bien nous pénétrer de cet amour suprême par lequel, avant de souffrir, vous nous avez conviés à prendre et à manger votre Corps sacré. Gravez dans le fond de nos âmes le propos stable d'être fidèles à cette invitation. Donnez-nous la dévotion, la révérence nécessaires pour honorer, pour recevoir dignement le don de votre Cœur Eucharistique, ce don de votre amour final. Que nous puissions ainsi, par votre grâce, célébrer effectivement le souvenir de votre Passion, réparer nos offenses et nos froideurs, alimenter et accroître notre amour pour vous, et conserver toujours vivante dans nos cœurs la semence de la bienheureuse immortalité. Ainsi soit-il.

300 jours d'ind. chaque fois qu'on récitera cette prière devant le Saint-Sacrement exposé, et une indulgence plénière une fois par mois, lorsque, l'ayant récitée chaque jour, on aura fait une demi-heure d'adoration par semaine.

(Léon XIII. Bref du 2 juin 1902.)

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE par le R. P. Hugon.....	v
Texte latin du P. Lepidi.....	9
Texte français du P. Lepidi.....	25

CHAPITRE PREMIER

Comment la dévotion intitulée « du Cœur Eucharistique de Jésus » est fondée sur la vérité du dogme.....	27
---	----

CHAPITRE DEUXIÈME

Comment la dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus se distingue des dévotions qui lui ressemblent.....	33
--	----

CHAPITRE TROISIÈME

La dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus est très efficace pour développer la piété des fidèles.....	37
Notes relatives à l'histoire de la dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus	41

APPENDICE

1° Prière au Cœur Eucharistique de Jésus répandue à partir de 1854	53
2° Prière composée par le P. Lepidi.....	55